Communiqué



C'est reparti pour 15 ans, mais à partir du 1er juillet

Depuis 11 années déjà, le vélorail de la Vingeanne accueille les visiteurs en groupe, en famille ou simplement de passage. Mais voilà, le contrat qui nous liait à Réseau Ferré de France est devenu caduque et, depuis, avec SNCF-Réseau, les règles ont changé exigeant notamment d'exercer nos activités au travers des deux communautés de communes traversées, une en Côte d'Or et l'autre en Haute-Saône. Nous travaillons depuis des mois en totale synergie avec ces deux collectivités. Ces démarches devraient être terminées le 1^{er} juillet 2024.

Sans autorisation de circuler d'ici là, c'est donc avec beaucoup de déception que nous ne pourrons vous recevoir comme vous l'auriez souhaité. Nous demeurons à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions (mob : 06 62 90 36 74)

Nous vous donnons rendez-vous dès le 1er juillet..

L'équipe du Vélorail de la Vingeanne